

EXPERTS COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

3 rue Pierre et Marie Curie  
Parc de Chavailles  
33520 BRUGES

+33 (0)5 57 19 12 12  
sagec@actheos.com  
www.actheos.com

**ASSOCIATION LE LIEN**  
2 Rue Lataste  
33500 LIBOURNE

**RAPPORT**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE 2023**

Paris  
Rouen  
Rennes  
Le Havre  
**Bordeaux**  
Saint-Brieuc

Dossier suivi par M. Sébastien CRUEGE  
Commissaire aux Comptes

EXPERTS COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

3 rue Pierre et Marie Curie  
Parc de Chavailles  
33520 BRUGES  
+33 (0)5 57 19 12 12  
sagec@actheos.com  
www.actheos.com

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

A l'Assemblée Générale,

### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Paris  
Rouen  
Rennes  
Le Havre  
**Bordeaux**  
Saint-Brieuc

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre Association bénéficie de financements publics affectés à la réalisation de ses programmes d'action.

Lorsque les subventions et les concours publics attribués au cours de l'exercice sont utilisés partiellement ou totalement sur le ou les exercice(s) suivants(s), la part concernée est inscrite en fonds dédiés. Ces derniers s'élèvent à 557 832 € au 31 décembre 2023.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner notamment le correct rattachement des produits à l'exercice au regard des conventions conclues avec les financeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **VÉRIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas eu connaissance du rapport financier qui sera présenté à l'assemblée générale et en conséquence nous ne pouvons pas porter d'opinion sur son contenu.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

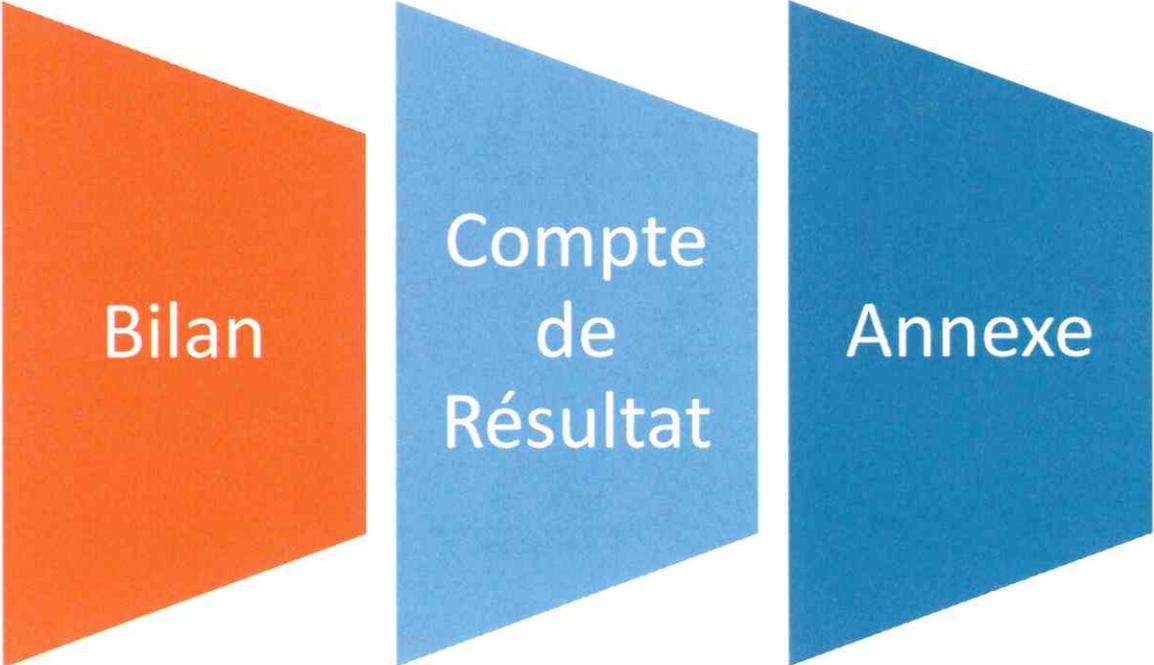
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bruges, le 7 mai 2024  
Le Commissaire aux Comptes  
SAGEC



Sébastien CRUEGE  
Commissaire aux Comptes Associé



Bilan

Compte  
de  
Résultat

Annexe

# BILAN ACTIF

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	22 591,20	15 115,87	7 475,33	11 950,85
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	16 815,00		16 815,00	16 815,00
Constructions	881 133,55	323 454,60	557 678,95	515 038,31
Installations techn., matériel et outil. ind.	45 890,69	32 001,55	13 889,14	15 192,67
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Autres	312 779,64	152 265,99	160 513,65	86 075,09
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	51,14		51,14	53,57
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	10 754,76		10 754,76	11 554,76
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 290 015,98</b>	<b>522 838,01</b>	<b>767 177,97</b>	<b>656 680,25</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	268,97		268,97	247,04
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	52 319,84	2 925,54	49 394,30	37 093,68
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	315 852,70		315 852,70	161 260,49
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 299 362,67		1 299 362,67	1 188 347,68
Charges constatées d'avance	9 326,23		9 326,23	12 215,90
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 677 130,41</b>	<b>2 925,54</b>	<b>1 674 204,87</b>	<b>1 399 164,79</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 967 146,39</b>	<b>525 763,55</b>	<b>2 441 382,84</b>	<b>2 055 845,04</b>

# BILAN PASSIF

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	141 938,26	136 359,26
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	21 028,15	74 955,06
<i>Excédents et réserves affectés à l'investissement</i>	21 028,15	74 955,06
<i>Excédents affectés à la couverture du BFR (réserve de trésorerie)</i>		
<i>Réserves de compensation des déficits et charges d'amortissement</i>		
Autres		
Report à nouveau	314 589,43	243 277,12
<i>Dont report à nouveau des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	36 009,04	27 392,58
Excédent ou déficit de l'exercice	60 803,39	76 891,13
<i>Dont résultat de l'exercice des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	11 268,15	10 275,20
<i>Situation nette (sous total)</i>	517 331,08	456 527,51
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	757 317,92	598 799,54
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 274 649,00</b>	<b>1 055 327,05</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	557 832,27	385 296,58
<b>TOTAL (II)</b>	<b>557 832,27</b>	<b>385 296,58</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	13 217,60	
Provisions pour charges	8 932,81	11 728,34
<b>TOTAL (III)</b>	<b>22 150,41</b>	<b>11 728,34</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 367,45	18 988,60
Emprunts et dettes financières diverses	1 655,05	442,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	195 659,68	196 928,13
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	245 158,76	234 267,09
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28,47	3 180,73
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	114 881,75	149 686,52
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>586 751,16</b>	<b>603 493,07</b>
Ecarts de conversion passif	(V)	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 441 382,84</b>	<b>2 055 845,04</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	1 311,00	1 404,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de biens des activités sociales et médico-sociales		
Prestations de services		
Parrainages		
Prestations de services des activités sociales et médico-sociales	558 633,06	475 897,08
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 455 069,58	1 617 888,14
Contributions financ. des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales	1 409 020,18	916 253,88
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 275,00	12 983,62
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	80 751,21	21 369,78
Utilisations des fonds dédiés	175 307,81	138 925,05
Autres produits	345,51	13 030,85
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>3 682 713,35</b>	<b>3 197 752,40</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et de fournitures	-305,72	-552,61
Variation de stocks de matières premières et de fournitures	-21,93	86,28
Autres achats et charges externes	1 491 577,89	1 339 569,93
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	100 535,63	85 356,43
Salaires et traitements	1 204 703,10	1 111 222,66
Charges sociales	405 304,73	338 068,28
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	83 673,14	80 276,47
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	347 843,50	217 481,74
Autres charges	27 169,79	9 300,99
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>3 660 480,13</b>	<b>3 180 810,17</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>22 233,22</b>	<b>16 942,23</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	6 339,54	2 894,35
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>6 339,54</b>	<b>2 894,35</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	621,93	354,07
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>621,93</b>	<b>354,07</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>5 717,61</b>	<b>2 540,28</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	838,45	1 268,85
Sur opérations en capital	45 352,19	39 311,56
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 795,53	21 678,22
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>48 986,17</b>	<b>62 258,63</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	1 101,01	1 500,12
Sur opérations en capital	1 815,00	5,63
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	13 217,60	3 344,26
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>16 133,61</b>	<b>4 850,01</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>32 852,56</b>	<b>57 408,62</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>3 738 039,06</b>	<b>3 262 905,38</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>3 677 235,67</b>	<b>3 186 014,25</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>60 803,39</b>	<b>76 891,13</b>
EXCÉDENT OU DÉFICIT DES ACTIVITÉS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES SOUS GESTION CONTRÔLÉE	11 268,15	10 275,20
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	34 620,17	25 894,14
Prestations en nature		
Bénévolat	6 571,14	6 319,59
<b>TOTAL</b>	<b>41 191,31</b>	<b>32 213,73</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature	6 571,14	5 859,58
Mises à disposition gratuite de biens		460,00
Prestations en nature		
Personnel bénévole	34 620,17	25 894,15
<b>TOTAL</b>	<b>41 191,31</b>	<b>32 213,73</b>
<b>TOTAL</b>	<b>60 803,39</b>	<b>76 891,13</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 2 441 382,84 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 60 803,39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'Association le Lien est une association dont l'objet social est de venir en aide à toutes personnes mineures ou majeurs, seules ou en ménages avec ou sans enfants , éloignées ou privées de domicile, en grandes difficultés sociales.

C'est une Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique.

L'Association dispose au 31.12.2023 de 125 logements en location qu'elle met à disposition de ses différentes activités.

Le dispositif du Centre d'Hebergement d'Accueil d'Urgence Permanent dispose de 20 places dont 3 en Centre d'Hebergement et de Réinsertion Sociale.

Le dispositif d'Urgences Jeunes dispose de 6 places d'accueil.

Le dispositif d'Urgences Femmes-Familles dispose de 42 places d'accueil.

Elle est implanté sur les communes de Libourne, Castillon, Sainte Foy la Grande et Coutras.

L'Association a maintenu les projets initiés au cours de l'exercice passé:

- Urgences Jeunes, Femmes et Familles
- Dispositif HIVER
- Victimes et Auteurs de Violences du FIPD
- PAMELA
- Accompagnement dans le Logement
- Lits Halte Soins Santé et Lits Halte Soins Santé Mobile
- Accompagnements vers et dans l'emploi du public relevant de l'AHJ sur le territoire du Grand Libournais financé par la DDETS
- Service Local d'Intervention pour la Maitrise de l'Energie (SLIME) financé par le Conseil Départemental de la Gironde
- Appel à projet et repérer et mobiliser les pulvis dis invisibles financé par la Mission Locale du Libournais.

L'association a repris le dispositif "Logement d'abord" via la médiation locative.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, ainsi que l'arrêté du 29 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico sociaux du 1 de l'article L312-1 du code de l'action sociale et des familles, ainsi que le modèle définis par le livre IV du règlement ANC n° 2018-06, suivant les dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06,

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

suivant les dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

### Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 15 ans
- Logiciels	1 an
- Installations générales	7 à 15 ans
- Literie	3 à 7 ans
- Equipement électro ménager	2 à 7 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Matériel de transport	1 à 3 ans
- Mobilier	3 à 7 ans
- Travaux Sanitaire/Archives	5 à 15 ans

L'entreprise a utilisé la faculté ouverte aux PME dont deux des trois seuils sont respectés :

- effectif inférieur à 50,
  - total bilan inférieur à 4 000 000 euros,
  - total chiffre d'affaires inférieur à 8 000 000 euros,
- de continuer à amortir ses immobilisations non décomposables selon la durée initiale (Avis n°200 SD du 01/06/2005 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité ; Instruction fiscale du 30/12/2005).

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont composées uniquement par les cautions qui s'élevaient à 10 754.76 euros au 31 décembre 2023 contre 11 554.76 euros au 31 décembre 2022.

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

Concernant le traitement des enregistrements des loyers, chaque quittance est enregistrée, même celle sans aucune chance de récupération, et cette perte probable est comptabilisée en créances douteuses.

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

La valeur des contributions volontaires au 31.12.2023 d'un montant de 41 191.31€ a été valorisée de la manière suivante :

- le temps passé par les bénévoles : il est pris en compte le nombre d'heures de bénévolat multiplié par le taux horaire du SMIC;
- Les produits alimentaires , d'hygiène et matière : il est pris en compte le prix du marché.

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	22 591			
CORPORELLES	Terrains	16 815			
	Sur sol propre	800 006		81 127	
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.			2 695	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	42 132		2 695	
	Inst. générales, agencts & aménagts divers	84 607			
	Autres immos corporelles	65 450		106 349	
Matériel de transport	56 374		1 063		
Matériel de bureau & mobilier informatique					
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>		<b>1 065 384</b>		<b>191 235</b>	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	54		6	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	11 555		1 015	
<b>TOTAL</b>		<b>11 608</b>		<b>1 021</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 099 584</b>		<b>192 255</b>	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. <b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles <b>TOTAL</b>			22 591	
CORPORELLES	Terrains			16 815	
	Sur sol propre			881 134	
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			44 827	
	Inst. gal. agen. amé. divers			84 607	
	Autres immos corporelles			171 799	
Mat. bureau, inform., mobilier			57 437		
Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>				<b>1 256 619</b>	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		8	51	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières		1 815	10 755	
<b>TOTAL</b>			<b>1 823</b>	<b>10 806</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>1 823</b>	<b>1 290 016</b>	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		10 640	4 476		15 116
<b>TOTAL</b>		<b>10 640</b>	<b>4 476</b>		<b>15 116</b>
Terrains					
Sur sol propre		284 968	38 487		323 455
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		26 940	5 062		32 002
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		57 997	7 823		65 821
Matériel de transport		44 044	12 694		56 738
Mat. bureau et informatiq., mob.		18 314	11 393		29 707
Emballages récupérables divers					
<b>TOTAL</b>		<b>432 263</b>	<b>75 459</b>		<b>507 722</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>442 904</b>	<b>79 934</b>		<b>522 838</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp. Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 755		10 755
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	2 926	2 926	
	Autres créances clients	49 394	49 394	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31	31	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	271 847	271 847	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	43 975	43 975		
Charges constatées d'avance	9 326	9 326		
<b>TOTAUX</b>		<b>388 254</b>	<b>377 499</b>	<b>10 755</b>
RENVOIS	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	9 326
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>9 326</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	282 271
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>282 271</b>

## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

### TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES AUTORITÉS DE TARIFICATION AUX ENTITÉS GESTIONNAIRES D'ESSMS

Les contributions financières destinées à financer le renouvellement des immobilisations accordées par une autorité de tarification doivent être comptabilisées sous la forme d'une provision réglementée dans les comptes administratifs (article D. 314-206 du CASF).

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
CNR ARS		34 316,00	1 073,76			33 242,24	
<b>TOTAL</b>		<b>34 316,00</b>	<b>1 073,76</b>			<b>33 242,24</b>	

### TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
MSA -ARA	2 000,00					2 000,00	2 000,00
FONDATION ABBE PIEREE - ARA	500,00	9 000,00	500,00			9 000,00	
ARS - LHSS CNR	82 430,20	19 300,00				101 730,20	19 487,86
MISSION LOCALE	11 039,40		11 039,40				
FSL ML	20 813,30					20 813,30	20 813,30
IML	75 670,10	69 954,00	68 977,89			76 646,21	
AVDL	63 751,38	38 426,00	38 654,75			63 522,63	
DDCS	105 786,69	154 000,00	52 788,74			206 997,95	13 795,54
CONSEIL DEPARTEMENTAL	15 000,00					15 000,00	15 000,00
TIG CALI	300,00					300,00	300,00
FDF AFNIC NUMERIQUE	6 000,00		1 250,00			4 750,00	6 000,00
IACA	2 005,52		1 023,26			982,26	982,26
FIPD RADICALISATION		12 847,50				12 847,50	
APP		10 000,00				10 000,00	
<b>TOTAL</b>	<b>385 296,59</b>	<b>313 527,50</b>	<b>174 234,04</b>			<b>524 590,05</b>	<b>78 378,96</b>

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports	34 316,00	
Sur subventions de fonctionnement	313 527,50	217 481,74
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
<b>TOTAL</b>	<b>347 843,50</b>	<b>217 481,74</b>

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	29 367	7 072	22 296	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	1 655	1 655		
Fournisseurs & comptes rattachés	195 660	195 660		
Personnel & comptes rattachés	111 157	111 157		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	112 395	112 395		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	21 607	21 607		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	28	28		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	114 882	114 882		
<b>TOTAUX</b>	<b>586 751</b>	<b>564 455</b>	<b>22 296</b>	

- renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 20 357  
 Emprunts remboursés en cours d'exer. 10 020
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	114 882
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>114 882</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	62
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 703
Dettes fiscales et sociales	152 298
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>260 063</b>

# ENGAGEMENTS

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 48 566,26 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,20 %

Table de mortalité INSEE 2024

Taux de rotation

Turn over MOYEN

## ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
<b>TOTAL (1)</b>						
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions	48 566					48 566
<b>TOTAL</b>	<b>48 566</b>					<b>48 566</b>

# HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	7 896	8 000
<b>TOTAL</b>	<b>7 896</b>	<b>8 000</b>

# LES EFFECTIFS

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération allouées par L'Association.

## LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Personnel salarié :</b>	<b>40,40</b>	<b>38,91</b>
Ingénieurs et cadres	6,00	5,28
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	34,40	33,63
Ouvriers		
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

# COMMENTAIRE

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RESULTAT PAR SECTION		
Libellé	31.12.2023	31.12.2022
DOTATION CHRS E+URG+CAUP+DUP J + DUP FF D	-824,26	5 531,96
DOTATION LHSS	12 092,41	4 743,24
ACCEUIL JOUR	985,50	-23 508,11
DUP FEMME-FAMILLE-HIVER-PAMELA	6 011,62	32 687,52
DISPOSITIF ARA	99,69	680,23
DISPOSITIF ML-IML-AVDL	17 605,41	13 097,25
AUTRES DISPOSITIFS	16 433,67	29 255,04
ASSOCIATION	8 399,35	14 404,00
<b>TOTAUX</b>	<b>60 803,39</b>	<b>76 891,13</b>

PASSAGE DU RESULTAT COMPTABLE AU RESULTAT ADMNISTRATIF	
Résultat Comptable du CHRS	-824,26
Retraitements	
*Reprise des résultats antérieurs affectés à la réduction de charges d'exploitation	4 143,00
* Dépenses non opposables aux tiers : dépenses de congés payés	11 703,00
Résultat administratif du CHRS	15 021,74

PASSAGE DU RESULTAT COMPTABLE AU RESULTAT ADMNISTRATIF	
Résultat Comptable du LHSS	12 092,41
Retraitements	
*Reprise des résultats antérieurs affectés à la réduction de charges d'exploitation	1 578,00
* Dépenses non opposables aux tiers : dépenses de congés payés	3 053,00
Résultat administratif du LHSS	16 723,41

# COMMENTAIRE

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE Variations des fonds propres VARIATION DES FONDS PROPRES	CLOTURE		CLOTURE	
	31/12/2022	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2023
<b>Réserves</b>	- 136 359,26	- 5 579,00	-	- 141 938,26
Excédent affectés à l'investissement	- 21 028,15			- 21 028,15
Réserves de compensation des déficits	- 34 596,26	- 5 579,00		- 40 175,26
Réserve de trésorerie	- 5 779,79			- 5 779,79
Excédents affectés à l'investissements	- 74 955,06			- 74 955,06
<b>Report à nouveau</b>	- 243 277,12	- 75 820,99	4 508,68	- 314 589,43
Report à nouveau créateur hors ASMS	- 255 724,49	- 66 615,93	-	- 322 340,42
Report à nouveau CHRS				-
Report à nouveau des ASMS gestion conventionnée	- 2 262,00			- 2 262,00
Résultat ss contrôle de tiers financeurs 2018	- 336,85			- 336,85
Résultat CHRS en attente affectation 2019				-
Résultat CHRS en attente affectation 2020	-			-
Résultat CHRS en attente affectation 2021	- 3 639,59		3 639,59	-
Résultat CHRS en attente affectation 2022		- 6 803,90		- 6 803,90
Excéd affecté financement mesures exploitation non reproduct	- 20 285,05	- 1 578,00		- 21 863,05
Ran AS MS sous gestion contrôlée LHSS 2021	- 869,09		869,09	-
Ran AS MS sous gestion contrôlée LHSS 2022		- 4 743,24		- 4 743,24
Report à nouveau des ASMS gestion conventionnée	16 150,33	360,41		16 510,74
Dépenses pour congés payés	23 689,62	3 559,67		27 249,29
Report à nouveau débiteur CHRS				
<b>TOTAL</b>	<b>-379 636,38</b>	<b>-81 399,81</b>	<b>4 508,68</b>	<b>-456 527,69</b>
Résultat de l'exercice (excédent)	0,00		-76 891,13	0,00
Résultat de l'exercice (déficit)	0,00			0,00

# COMMENTAIRE

LI40180 - ASSOCIATION LE LIEN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

DETAIL DES RESSOURCES D'EXPLOITATION PAR SECTION		
Libellé	31.12.2023	31.12.2022
DOTATION CHRS	560 563,10	553 463,71
DOTATION LHSS	404 362,93	340 914,76
AUTRES SUBVENTIONS CHRS	187 463,08	176 875,79
CAUP+AJ	492 114,20	388 973,11
DUP FEMME-FAMILLE	506 197,42	511 533,62
DUP JEUNES	101 942,45	132 379,28
DUP HIVER	44 181,63	42 056,07
DISPOSITIF ARA	58 043,08	45 264,87
DISPOSITIF ML-IML-AVDL	780 265,04	549 537,92
DISPOSITIF ALT	209 162,58	225 779,55
DISPOSITIF AT	68 500,00	
DISPOSITIF PAMELA	159 998,58	150 239,75
DISPOSITIF SLIME	71 695,80	51 306,69
DISPOSITION CIP	80 023,63	80 170,63
ASSOCIATION	13 525,54	14 409,63
TOTAUX	3 738 039,06	3 262 905,38